

NE JAMAIS SÉPAREZ PAS DU FABRICANT OFFICIEL DU CONSEIL

Section 1. Identification de la substance ou du mélange et importateur entreprises entreprise

Marque: SN SANI GEL ML 600
Code de commerce: 1033

1.3 Informations sur l'importateur du produit sur le marché suisse.

Nom: Brilla e Profuma SA
Adresse: Via Bramantino 24 – 6600 – Locarno – Ticino – Svizzera
Téléphone: +41.91.752.01.20

Pour le marketing Resp: Brilla e Profuma SA

Adresse : Via Bramantino 24 – 6600 – Locarno – Ticino - Svizzera
Téléphone: +41.91.752.01.20
Site Web : <http://www.brillaeprofuma.ch> Email: sds@brillaeprofuma.ch

Nom de la couverture: 1033

Liens internet vers la fiche de données de sécurité (un seul clic): <http://www.brillaeprofuma.ch/sds/10106-FR.pdf>

1.3 Numéro de téléphone d'urgence

Institut de toxicologie en cas d'intoxication: Numéro d'appel 145 (uniquement en Suisse) www.toxi.ch
Centre d'information toxicologique: Numéro d'appel +41.44.251.51.51 (numéro international) www.toxi.ch

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Etanolo - CAS : 64-17-5 VME mg/m³ 960 - VLE mg/m³ 1920

8.1. Contrôle de l'exposition

Éviter le contact visuel.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indication pour l'élimination conformément à l'Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (OPSR), le trafic de l'ordre VeVA des déchets; RS814.610; Ordonnance du DETEC, RS814.610.1

Le code de prévoir l'élimination des déchets produits est « 2001209 » (détergent contenant des substances dangereuses)

Le code à fournir pour l'élimination des emballages est « 150102 » (plastique).

Section 15. Information réglementaire

15.1. La sécurité, la législation sanitaire et environnementale spécifique de la substance ou de la préparation.

Des dispositions particulières dans la voie de protection de la santé et de l'environnement.

- OPChim, annexes 5 et 3.
- ORRPChim, annexes 1.8, 2.1 et 2.2

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

Conforme aux règlements (CE) n ° 1907/2006, (CE) n ° 1272/2008 et ses modifications ultérieures

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: SN SANI GEL ML 600

Code commercial: 1033

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Gel hydro-alcoolique pour se laver les mains

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

ITALCHIMICA s.r.l.

Riviera Maestri del lavoro 10 35127

Padova Italy Phone +39 049 8792456

La distribution des produits:

ITALCHIMICA s.r.l. ||Riviera Maestri del lavoro 10 35127 Padova Italy ||Phone +39 049

8792456 - www.sanitecitalia.com

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

regulatory@italchimica.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)145425959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :



Danger, Flam. Liq. 2, Liquide et vapeurs très inflammables.



Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur — Ne pas fumer.

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie utiliser les médias traditionnels d'extinction: dioxyde de carbone, mousse, poudre et eau nébulisée.

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P501 Éliminer le contenu/réceptier conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non Applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
≥ 65%	éthanol	CAS: 64-17-5	 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225
		EC: 200-578-6	 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec les yeux, rincez-les à l'eau pendant une durée suffisante et en gardant les paupières ouvertes, puis consultez immédiatement un ophtalmologiste. Protégez l'œil indemne.

En cas d'ingestion:

Ne jamais faire vomir. DEMANDEZ UN EXAMEN MÉDICAL IMMÉDIATEMENT.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie utiliser les médias traditionnels d'extinction: dioxyde de carbone, mousse, poudre et eau nébulisée.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit une fumée épaisse.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.
Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Recommandations générales sur l'hygiène du travail:

Ne mangez pas et ne buvez pas en travaillant.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des locaux toujours bien aérés.

Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Éviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

éthanol - CAS: 64-17-5

ACGIH - STEL: 1000 ppm - Remarques: A3 - URT irr

Valeurs limites d'exposition DNEL

Non Applicable

Valeurs limites d'exposition PNEC

Non Applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

Évitez tout contact avec les yeux.
 Protection respiratoire:
 Pas nécessaire pour une utilisation normale.
 Risques thermiques:
 Aucun
 Contrôles de l'exposition environnementale:
 Aucun
 Contrôles techniques appropriés:
 Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Apparence:	Gel Transparent	Visuel	--
Couleur:	Incolore	Visuel	--
Odeur:	Caractéristique	Olfactif	--
Seuil d'odeur :	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
pH:	6.5 +/- 0.5	Contrôle Instrumental	--
Point de fusion/congélation:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Point éclair:	<19 ° C		--
Vitesse d'évaporation :	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Inflammabilité (solide, gaz):	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Pression de vapeur:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Densité des vapeurs:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
gravité spécifique	0,87 g/mL	Contrôle Instrumental	--
Hydrosolubilité:	Excellent	Test Interni	--
Solubilité dans l'huile :	Pas important	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Température de décomposition:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Viscosité:	5.000-9.000	Contrôle Instrumental	--
Propriétés explosives:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

			Le Type De Produit.
Propriétés comburantes:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.

9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Liposolubilité:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Conductibilité:	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	Pas important	--	Paramètre Non Pertinent Pour Le Type De Produit.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Éviter tout contact avec des matières comburantes. Le produit peut prendre feu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

Non Applicable

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Non Applicable

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;
- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Non Applicable

12.2. Persistance et dégradabilité

Non Applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non Applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Non Applicable

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



14.1. Numéro ONU

ADR-UN Number: 1170

IATA-UN Number: 1170

IMDG-UN Number: 1170

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Shipping Name: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

IATA-Shipping Name: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

IMDG-Shipping Name: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Class: 3

ADR - Numéro d'identification du danger : 30

IATA-Class: 3

IATA-Label: 3

IMDG-Class: 3

14.4. Groupe d'emballage

ADR-Packing Group: III

IATA-Packing group: III

IMDG-Packing group: III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR-Polluant environnemental: Non

IMDG-Marine pollutant: No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

ADR-Subsidiary hazards:	-
ADR-S.P.:	144 601
ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels):	(D/E)
IATA-Passenger Aircraft:	355
IATA-Subsidiary hazards:	-
IATA-Cargo Aircraft:	366
IATA-S.P.:	A3 A58 A180
IATA-ERG:	3L
IMDG-EmS:	F-E , S-D
IMDG-Subsidiary hazards:	-
IMDG-Stowage and handling:	Category A
IMDG-Segregation:	-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Non Applicable

Le produit est transporté dans des conditions répondant aux critères d'exemption pour le transport ADR.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/699 (ATP 11 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Pronto all'Uso

Composés Organiques Volatils - COV = 0.00 %

Composés Organiques Volatils - COV = 0.00 g/Kg

Composés Organiques Volatils - COV = 0.00 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 %

COV halogénés à phrase de risque R40 = 0.00 %

Carbone organique - C = 0.00

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

Directive 2012/18/EU (Seveso III)
Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).
Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):
Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

**le produit appartient à
la catégorie:**

P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 2	2.6/2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essais
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.
Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales

Fiche de Données de Sécurité

SN SANI GEL ML 600

	existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.